



Rapport Moral du Président
Alexandre de Vogüé

RAPPORT DE L'EXERCICE 2016

Avant de commencer l'Assemblée Générale, le président a voulu faire respecter une minute de silence en la mémoire des Amis de Vaux-le-Vicomte décédés en 2016 : Madame Françoise Fortier, Monsieur Philippe-Jean Vidal, Madame Marie-Claude Nicaud, Madame Yvonne Panitza, Monsieur Jean Lappereau, Monsieur Robert Durand, Monsieur et Madame Eric et Thérèse Couffinhal, Monsieur Jean de Beistegui.

I / Nouvelles du domaine

L'année 2016 restera dans les annales comme une année difficile pour le domaine de Vaux-le-Vicomte. A la Baisse de fréquentation qui touche le secteur du tourisme, s'ajoute la mauvaise météo, les inondations historiques de mai et juin et l'obsolescence de la chaudière des communs ouest. C'est aussi l'année de la solidarité avec un record de dons collectés par l'Association.

Fréquentation visiteurs 2017 : Le nombre de visiteurs a évolué de 294 827 à 265 303 soit une baisse de 10%. Cela est expliqué par le contexte économique et sécuritaire morose et à la météo très mauvaise au début de la saison 2016.

Fréquentation de Noël : Le nombre de visiteurs a évolué de 46 000 à 54 000, soit une augmentation de 18%. La onzième édition de l'événement « Vaux-le-Vicomte fête Noël » prouve que ce rendez-vous est devenu une référence pour nos visiteurs.

Retombées presses : 614 articles écrits, 17 passages à la télévision et à la radio, 106 articles sur internet. 105 journalistes ont été accueillis sur le domaine en 2016.

RESTAURATION

Les 61 statues du jardin d'André Le Nôtre ont été restaurées entre février et décembre 2016 par l'atelier de Serge Giordani. 42 mécènes ont permis la réalisation de ce chantier d'envergure par leur don. La restauration des Termes de la Grande Grille a été financée par l'Association.

L'entreprise Lucien Gau, dont les ateliers sont situés à Vaux-le-Pénil, met à disposition ses services sous forme de mécénat de compétence pour nettoyer, restaurer et électrifier les lustres du château.

Grâce à un généreux mécène américain, le plafond de la Chambre des Muses a pu être entièrement restauré par l'atelier d'Ariel Bertrand. Les travaux ont commencé en septembre 2016 et se finiront mi-mars 2017. Le plafond est rendu visible en avant-première aux Amis de Vaux-le-Vicomte lors du dîner-cocktail de l'Assemblée Générale.

RAYONNEMENT

Le peintre Charles Le Brun était à l'honneur en 2016, grâce, notamment, à l'exposition qui lui était consacrée au musée du Louvre-Lens du 18 mai au 29 août. Le Château de Vaux-le-Vicomte s'est associé à ce bel événement en prêtant cinq œuvres de l'artiste. Le samedi 28 mai, un colloque intitulé « Nouveaux regards sur Charles Le Brun » s'est déroulé dans les dépendances du château. Ce colloque a réuni des passionnés, des spécialistes français et étrangers ainsi que des étudiants. Les Amis ont été nombreux à participer à l'événement. A la suite du colloque, les Membres Bienfaiteurs et Grands Bienfaiteurs ont eu l'opportunité de suivre une visite du château animée par les spécialistes présents.

II/ Actualités de l'Association

Chaque Ami(e), à la mesure de son don, est un mécène de Vaux-le-Vicomte : aujourd'hui les dons des Amis ajoutés à leur cotisation sont en hausse de 26%. Le président tient à exprimer à chacun son remerciement. Pour preuve, c'est grâce à l'ensemble des Amis que l'Association atteint en 2016 son seuil historique de dons reversés.

Faits importants en 2016 :

- Effectifs des Amis en 2016 : Le nombre d'Amis est en hausse de 5%, passant de 2 506 à 2 630.
- Acquisition et restauration d'un cabinet du XVIIème siècle grâce aux dons des Amis. Celui-ci sera installé dans la chambre des Muses avant la réouverture au public. Les Membres Bienfaiteurs et Grands Bienfaiteurs ont été invités à voir le meuble en avant-première le samedi 22 octobre 2016 en compagnie de Monsieur Jamet, ébéniste.
- Une campagne de mécénat participatif pour sauver les berges du Grand Canal a été lancée par l'Association du 1^{er} au 31 juillet 2016. Cette campagne a permis de récolté 107.000 euros par 532 mécènes dont 232 Amis. Les travaux s'échelonneront tout au long de l'année 2017.
- Remplacement de la chaudière : les dons ont servi au remplacement urgent et nécessaire de la chaudière des communs Ouest. En effet, pour des questions de sécurité, le Château de Vaux-le-Vicomte a dû parer à ces travaux imprévus mais impératifs.
- 350 Amis ont participé aux événements qui leur sont réservés.
- Travail et engagement d'une équipe de bénévoles passionnés : 918 heures (dont 391h jardin) ont été réalisées par les bénévoles en faveur de différentes missions : Désherbage, mise sous pli, accueil lors de l'AG, participation à « Pâques, ludique et arty », aux Journées du Patrimoine, à « Vaux-le-Vicomte fête Noël ». Le président tient ici à exprimer sa gratitude à leur égard.

- Les actions en faveur du mécénat de la part des entreprises et des particuliers étrangers (notamment américains) se poursuivent, afin d'engager, aux côtés des Amis de Vaux-le-Vicomte, d'autres mécènes désirant s'associer à la préservation d'un tel chef d'œuvre. Les besoins de fonds issus du mécénat sont importants : ainsi, l'engagement des entreprises ou des particuliers étrangers ne se substitue pas à celui des Amis de Vaux-le-Vicomte mais l'accompagne. Le Château de Vaux-le-Vicomte finance actuellement moins d'un million par an de travaux de restauration. Pour assurer la pérennité des lieux, nous devons être capables à très court terme de financer 2,5 millions par an.

III/ Perspectives 2017

Nouveautés : En 2017, Vaux-le-Vicomte innove.

- **Jeux de La Fontaine**

Alliant pédagogie et divertissement, le château proposera cette année des animations inédites autour des écrits de Jean de La Fontaine, fidèle ami de Nicolas Fouquet. Par le biais de jeux et d'énigmes, les visiteurs découvriront des lieux insolites du château dont certains endroits jusqu'alors inaccessibles au public !

- Le Styx, rivière des enfers : aventure scénarisée dans la rivière souterraine détournée par Le Nôtre au XVIIIème siècle
- La balade du cygne : parcours sur le grand canal à bord de pédalos en forme de cygnes
- Le lièvre et la tortue : mise à disposition de parcours de croquet
- Le chêne et le vélo : excursion inédite en VTT dans la forêt du domaine, à la découverte d'une fable
- Les fables mystère : parcours de géocaching (à l'aide de votre GPS) dans le jardin et le parc, à la recherche des morales

- **Exposition cinéma**

De nombreux films ont été tournés dans le cadre majestueux du château : Moonraker (James Bond 007, 1979), L'homme au masque de fer (1998), ou encore Marie-Antoinette par Sofia Coppola (2006).

Cette année, à l'occasion du lancement de la saison 2 de la série Versailles et du dernier film de Danny Boon (Raid Dingue) ; Vaux-le-Vicomte invitera à plonger dans les coulisses des plus grands films tournés au Château. Le public pourra découvrir les costumes de la série, les plus belles scènes qui seront reconstituées à cette occasion ainsi que les techniques des professionnels du grand écran au travers d'animations et d'expositions inédites.

- **Soirées aux chandelles**

Nouveau cette année : chaque samedi soir un tirage au sort désignera le chanceux visiteur qui déclenchera le feu d'artifice !

- **Un Noël gourmand à Vaux-le-Vicomte**

Pour cette nouvelle édition de Noël, Vaux-le-Vicomte mettra à l'honneur la gourmandise. Mille et une décorations et illuminations féeriques transporteront petits et grands dans un monde gourmand et sucré. Des forêts de pommes d'amour ou encore des maisons en pain d'épice seront installées dans le château.

Projet de restauration au sein du domaine, portés par la SCI VALTERRE :

Hercule

Grâce au don d'une généreuse mécène américaine, la statue d'Hercule est en cours de restauration. Dès le mois de mai, le public pourra admirer Hercule à nouveau doré.

Parterre de fleurs

Deux PME locales soutiennent la création et la plantation du parterre de fleurs. Une première.

Eclairage jardin

Le Crédit Agricole soutient le projet d'éclairage LED du jardin. Cet éclairage sera utile lors des Soirées aux Chandelles.

Pendules

Restaurations des 12 pendules du Château. Un mécène peut financer la restauration d'une pendule choisie. Les dons sont compris entre 2.500 euros et 8.000 euros avant l'avantage fiscal.

Perspectives de l'AAVV en 2017

- Nouveau site internet de l'Association

L'Association refond entièrement son site internet en 2017. Plus de précisions vous seront données dans les mois à venir.

- Bénévolat

Opération de dé-moussage sur les structures en pierre du château et des jardins (emmarchements, piédestaux de certaines statues, etc...). A Vaux-le-Vicomte, comme vous le savez, les projets sont nombreux et ne se ressemblent pas : nous avons toujours besoin de l'engagement de nombreux bénévoles en faveur de différentes missions. Le président tient à remercier celles et ceux qui se mettent ainsi au service de l'Association pour participer à notre mission partagée : transmettre au plus grand nombre l'expérience vivante du Grand Siècle français.

- La Grande Horloge

Campagne de mécénat participatif du lundi 10 avril au lundi 15 mai. Dons en ligne sur la plateforme Dartagnans. L'objectif est de 30.000 euros afin de restaurer et numériser en 3D l'horloge et créer une vidéo de médiation autour de l'horlogerie à Vaux-le-Vicomte à destination des visiteurs.

- Projet 2017 de restauration :

Le CA a décidé pour 2017 de mobiliser une partie des fonds de l'association issus de vos dons (à hauteur de 60.000€ maximum) pour la restauration de certaines œuvres du château en arts graphiques. Il s'agit :

- Carte générale de la Duché-prairie de Vaux-Villars
- Plan et arpentage du parc et du château de Praslin
- Certaines des œuvres gravées d'Israël Silvestre représentant différents points de vue du jardin
- Certaines des œuvres gravées de van der Meulen

Remarques vis-à-vis de l'organisation de l'AG

- Sensibilisation sur les coûts de l'AG. L'assemblée n'a jamais fait de bénéfice et est déficitaire. Nous comprenons que la participation demandée est élevée mais c'est le prix pour une soirée annuelle de qualité.
- Lors du dîner-cocktail, il y a des chaises à disposition. Merci de bien vouloir laisser la priorité aux personnes âgées.
- Il y aura assez de petits fours pour tout le monde, pas d'inquiétude, pas besoin de se jeter sur le traiteur.
- Les participants au dîner-cocktail : vous pourrez voir le plafond des Muses ce soir en avant-première. La pièce est vide de meuble, les échafaudages viennent juste d'être déposés
- Newsletter : beaucoup d'Amis ne lisent pas les « lettres d'informations ». Vérifiez auprès de Nathalie Decarpigny que nous avons la bonne adresse mail. Vérifiez dans vos spams ou indésirables. La lettre d'information vous permet d'être informé régulièrement des activités de l'association. Aussi, parfois, nous proposons des événements de dernière minute (émission de Franck Ferrand sur Europe 1 par exemple). Ces événements sont organisés très rapidement et nous ne pouvons pas les prévoir suffisamment à l'avance pour l'inscrire dans la Lettre de l'Ecureuil.



Rapport du trésorier pour l'année 2016

Introduction :

Les comptes des Amis de Vaux le Vicomte, Association reconnue d'utilité publique en 2004, ont été établis par un expert-comptable, Monsieur Claude Cottin, puis vérifiés par un Commissaire aux Comptes, Monsieur Jean-Luc Houdart, inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris. Après vérification du rapport moral et du rapport financier, le Commissaire aux comptes a certifié les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Ces comptes et les rapports du Commissaire aux Comptes sont consultables sur demande au secrétariat de l'association.

L'année 2016 a été exceptionnelle pour l'association des Amis de Vaux-le-Vicomte au vu des dons collectés et reversés. Deux projets ont été soutenus par l'Association au lieu d'un seul habituellement (remplacement d'une chaudière et acquisition d'un meuble). A cela s'ajoute le succès de la campagne de mécénat participatif en faveur de la remise en état du Grand Canal suite aux inondations de mai 2016.

PRODUITS d'exploitation

Les produits d'exploitation évoluent de 252 576€ en 2015 à 276 790€ en 2016, soit une hausse de 9,50%. Cette hausse s'explique par :

- A- une hausse de 3% des cotisations
- B- une hausse de 26% des dons ajoutés à la cotisation
- C- une hausse de 79% des dons exceptionnels
- D- une baisse de 73% des produits liés aux événements culturels

A- COTISATIONS

En 2016, le nombre d'Amis de Vaux le Vicomte augmente de 5%, passant de 2 506 à 2 630 Amis. Les cotisations sont en hausse de 3%, passant de 75 021 € à 77 309 €.

Nous notons une très forte hausse des souscriptions des catégories les plus donatrices :

- Grands Bienfaiteurs (+23%),
- Bienfaiteurs (+76%)
- et Donateurs (+12%).
- Cependant, la catégorie famille baisse de 30%.

Il apparaît que l'offre doit être ajustée. Une réflexion est engagée pour mieux l'adapter aux familles actuelles et retrouver les adhérents perdus.

B- DONS AJOUTES A LA COTISATION

Les dons ajoutés à la cotisation évoluent de 59 205€ à 74 753€, soit une hausse de 26% constatée grâce à :

- l'augmentation du nombre d'adhésions et donc des dons des catégories les plus donatrices, comme vu précédemment
- à la générosité accrue des familles : +50% de dons collectés en 2016 par rapport à 2015 malgré une forte baisse des adhésions
- et des adhérents simples : +63% de dons collectés en 2016 par rapport à 2015.

C- DONS EXCEPTIONNELS

Les dons exceptionnels sont en hausse de 79% par rapport à 2015. Ceci s'explique par le très grand succès qu'a remporté la campagne de mécénat participatif en faveur de la remise en état du Grand Canal suite aux inondations de mai 2016 pour un montant de 107 000€.

D- PRODUITS DES EVENEMENTS CULTURELS

Les produits des événements culturels baissent de 73% par rapport à 2015. Ceci s'explique par l'importante recette gagnée en 2015 lors du concert des Arts Florissants, or ce concert n'a pas été renouvelé en 2016. L'annulation du cross en 2016 a également contribué à la baisse de ces produits.

CHARGES d'exploitation

Les charges d'exploitation en 2016 augmentent de 10% par rapport à 2015 et évoluent de 180 925€ à 198 770€. Cette hausse résulte de :

- A- Charges de développement en baisse de 36 %
- B- Charges de fonctionnement en hausse de 9 %
- C- Charges de mission culturelle en baisse de 85 %
- D- Dons reversés en hausse de 100 %

A- Les charges de développement sont en baisse de 36 % du fait de :

- La négociation d'un nouveau contrat avec La Poste pour une baisse non négligeable de 25% des frais postaux (Lettres de remerciement, Lettre de l'Ecureuil, etc.).
- La baisse de 32% des frais du personnel détaché au fonctionnement de l'association. En 2017, ces frais seront ajustés au coût réel pour être au plus proche de la réalité.

B- Les charges de fonctionnement sont en hausse de 9% notamment du fait de :

- frais de repas de l'Assemblée générale plus importants. L'Assemblée générale est un événement qui coûte cher. Mais, jusqu'à présent, l'association n'a jamais fait de bénéfice malgré une participation importante demandée aux Amis de Vaux le Vicomte.
- Frais bancaires en hausse en raison des frais liés aux dons en ligne par carte bancaire de la campagne de mécénat participatif.

C- Les charges de mission culturelle sont en baisse de 85% du fait des :

Evénements annulés déjà mentionnés lors de la présentation de la baisse des produits c'est-à-dire les non renouvellements du concert des Arts Florissants et du cross.

D- Les dons reversés sont en hausse de 100 % du fait de :

La campagne de dons en faveur du Grand Canal qui a généré une recette et une charge car les dons ont été reversés à la Demeure Historique, seule habilitée à financer directement les projets de restauration ou préservation du lieu.

Hors dons reversés, les charges de l'association sont en baisse de 48%.

MISSION CULTURELLE

En 2016, l'association a soutenu trois projets pour un total de 215 500€. Un record historique depuis la création de l'Association.

A- Deux projets ont été financés directement par l'association notamment grâce aux dons joints aux cotisations et à une meilleure maîtrise budgétaire

B- Le 3^{ème} projet a été financé par une campagne ciblée de mécénat participatif

A - Deux projets ont été financés directement par l'association principalement pour 2 raisons :

- Notamment, grâce à une hausse de 26% des dons ajoutés aux cotisations
- Ainsi qu'à une meilleure maîtrise budgétaire qui a permis :
 - Une baisse des charges de 48%
 - Et une augmentation des recettes de 9%.

Grâce à quoi, l'association a soutenu deux projets

1- Le remplacement de la chaudière des communs Ouest pour 47.500€

2- L'acquisition et la restauration d'un cabinet du XVII^{ème} siècle pour un total de 61.000€ comprenant : achat, taxes, coût du transport, de la restauration et assurance de l'œuvre

B - Le 3^{ème} projet a été financé par une campagne ciblée de mécénat participatif au bénéfice des réparations du Grand Canal dues aux inondations de mai 2016 pour 107.000€

RESULTAT

Le résultat de l'exercice 2016 est excédentaire, il s'élève à 25 153€ soit une hausse de 1% par rapport à 2015, il sera proposé à l'Assemblée générale d'affecter cet excédent en « report à nouveau » au passif du bilan de l'exercice écoulé.

BENEVOLAT

En 2016, les missions de bénévolat ont concerné le désherbage, la mise sous pli, la mise en place de « Pâques, ludique et arty », l'Assemblée générale, les journées du Patrimoine, et à « Vaux-le-Vicomte fête Noël » soit un total de 918 heures valorisé à 17 402€, dont 391 heures pour le jardin.